



Information importante à tous les membres et amis du Ski-Club Chasseral-Dombresson-Villiers

Chers amis,

La rentrée s'annonce décisive pour l'avenir de notre chalet. Lors de la dernière assemblée générale vous avez approuvé les travaux de la commission de rénovation du chalet. Léo Cuche, notre architecte et dévoué membre, a porté à notre connaissance les plans de rajeunissement des Lattes. Ils ont fait l'unanimité et l'enthousiasme général. Le dépôt des plans a été fait et accepté par les différents services de l'Etat.

Il est à présent temps de passer à la deuxième étape, à savoir le financement des travaux. Le coût total s'élève à 394'000.- francs.

Le comité va s'approcher de différentes entreprises et institutions, afin d'obtenir leur soutien. Cependant, avant d'entrer en matière et de créer des partenariats, il est indispensable que nous montrions tous notre intérêt, notre appartenance et notre volonté de réaliser ce magnifique projet.

Notre chalet a été construit juste après la deuxième Guerre Mondiale, en 1946, début de la reconstruction de l'Europe anéantie. C'est durant cette période difficile que nos prédécesseurs ont décidé de construire notre chalet. Ce n'était certainement pas la période la plus facile pour réaliser un tel projet, mais ils l'ont fait avec panache et persévérance.

A notre tour de retrousser les manches et de mettre la main à la pâte afin de transmettre un bâtiment entièrement rénové aux générations futures, pour ainsi voire éclore des champions tels que Didier et Dimitri.

Nous vous proposons dès lors une promesse de don pour votre chalet qui se présente de la manière suivante :

1. Un don unique et anonyme
2. Achat d'une tuile de bronze pour le montant de CHF 100.-
3. Achat d'une tuile d'argent pour le montant de CHF 200.-
4. Achat d'une tuile d'or pour le montant de CHF 500.-
5. Donateur bronze dès CHF 1000.-
6. Donateur argent dès CHF 2'000.-
7. Donateur or dès CHF 3'000.-
8. Donateur diamant dès CHF 5'000.-

Les donateurs bronze, argent, or et diamant seront nommés sur une plaquette commémorative placée dans le nouveau chalet. La commission du chalet, le comité du ski-club et moi-même sommes persuadés que vous serez attentifs et réceptifs à notre demande afin que nous puissions commencer les travaux au début du printemps 2012.

Je vous remercie de votre générosité et vous souhaite une bonne rentrée 2011 et vive le nouveau chalet et le ski-club Chasseral-Dombresson-Villiers.

Signature
Votre président,
Philippe Frossard

Annexes : Promesse de don
Plaquette informative

VOTRE PROMESSE DE DON

- Un don unique et anonyme
- Achat d'une tuile de bronze pour le montant de CHF 100.-
- Achat d'une tuile d'argent pour le montant de CHF 200.-
- Achat d'une tuile d'or pour le montant de CHF 500.-
- Donateur bronze dès CHF 1000.-
- Donateur argent dès CHF 2'000.-
- Donateur or dès CHF 3'000.-
- Donateur diamant dès CHF 5'000.-

Cochez la case de don à laquelle vous souhaitez être associé.

Nom

Prénom

Adresse

Le Ski-Club Chasseral-Dombresson- Villers

A retourner au plus tard jusqu'au **30 septembre 2011** à l'adresse suivante :

Philippe Frossard
La Petite Combe 8
2058 Le Pâquier

VOTRE PROMESSE DE DON

- Un don unique et anonyme
- Achat d'une tuile de bronze pour le montant de CHF 100.-
- Achat d'une tuile d'argent pour le montant de CHF 200.-
- Achat d'une tuile d'or pour le montant de CHF 500.-
- Donateur bronze dès CHF 1000.-
- Donateur argent dès CHF 2'000.-
- Donateur or dès CHF 3'000.-
- Donateur diamant dès CHF 5'000.-

Cochez la case de don à laquelle vous souhaitez être associé.

Nom

Prénom

Adresse

Le Ski-Club Chasseral-Dombresson- Villers

A retourner au plus tard jusqu'au **30 septembre 2011** à l'adresse suivante :

Philippe Frossard
La Petite Combe 8
2058 Le Pâquier